



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE VISIOCONFÉRENCE

SAMEDI 17 AVRIL 2021 - 09H00/12H30

PROCÈS-VERBAL

PARTICIPANTS AU TITRE DE REPRÉSENTANT DES CLUBS

Nom	Prénom	Nb voix	Emargement
BAURES	David	1770	17/04/2021 08:15:31
BEL	Marina	1675	17/04/2021 08:29:19
BOURON	Luc	2121	17/04/2021 08:32:53
BUREAU	Frédéric	1443	17/04/2021 08:26:32
CARASSAI	Marine	1132	ABSENTE
CELESTE	Fabien	2298	17/04/2021 08:19:11
CHABANNES	Emmanuel	1945	17/04/2021 09:03:59
CHAPEAU	Guillaume	1786	17/04/2021 08:16:54
DAMIENS	Bruno	1880	17/04/2021 08:24:17
DE JAEGERE	Laurence	1275	17/04/2021 08:39:35
DEFAUX	Pascal	3732	17/04/2021 08:48:45
DEGAULEJAC	Fabienne	1823	17/04/2021 08:26:14
DELAGARDE	Luc	1863	17/04/2021 08:27:26
DELATRE	Patrice	3083	17/04/2021 08:26:38
DOUILLARD	Jean Yves	1069	17/04/2021 08:23:35
DUPONT	Anne Charlotte	1700	17/04/2021 08:42:54
DUTHILLEUL	Jean Paul	1859	17/04/2021 08:36:37
FORTUIT	Gérald	1132	17/04/2021 08:29:16
FOUCAUD	Thierry	2045	17/04/2021 08:24:33
FURTAK	Sandra	2086	ABSENTE
GAUDIN	Philippe	2121	17/04/2021 08:50:44
GAUTHIER	Jean-Jacques	1823	17/04/2021 08:38:35
GOUDIER	Pascal	1112	17/04/2021 08:37:41
GROS	Philippe	2137	17/04/2021 08:40:44
GROSSETETE	Jean-Marc	1754	17/04/2021 08:39:09
HAY	Nicolas	1133	17/04/2021 08:29:09
HAZARD	Laurence	2086	17/04/2021 08:25:34
ICART	Joseph	903	ABSENT
LAGANT	Max	1366	17/04/2021 08:50:19
LE BAIL	Alain	1107	17/04/2021 08:22:14
LE BRESTEC	Yann	1069	17/04/2021 08:15:59
LE HIR	Nicolas	1373	17/04/2021 08:29:00
LEGRAND	Christophe	1361	17/04/2021 08:53:46
LEROY	Jacques	1102	17/04/2021 09:00:29
LINDEPERG	Tristan	2134	17/04/2021 08:32:41
LOUESDON	René	1081	17/04/2021 08:24:52
LOUISE	Axel	1868	17/04/2021 08:42:39
MATHIEU	Maud	1821	17/04/2021 08:39:45
MENTRE	Loïc	1582	17/04/2021 08:34:44
MEUNIER	Eric	3843	17/04/2021 08:57:32
MONTICONE	Loic	1688	17/04/2021 08:22:00

MOUSSEL	René	3335	17/04/2021 08:51:19
NOYE	Fabrice	1334	17/04/2021 08:23:05
OREGGIA	Gérard	4769	17/04/2021 08:33:52
PICHOT	Sébastien	1082	17/04/2021 09:29:59
POGGI	Benjamin	2121	17/04/2021 08:29:49
POMPIERE	Pascale	3620	17/04/2021 08:37:09
RANNOU	Eric	1261	17/04/2021 09:05:01
ROBILLOT	François	2002	17/04/2021 08:39:56
ROUSSEL	Jean Pierre	1675	17/04/2021 08:28:34
SAMMUT	Thierry	2024	17/04/2021 08:53:16
SCARPELLINI	Olivier	1738	17/04/2021 08:47:07
SEYNAT	Nicolas	1247	ABSENT
SORRE	Sébastien	1086	17/04/2021 08:23:06
SZEWCZYK	Laurent	1379	17/04/2021 08:29:21
TAULIAUT	Gildas	3843	17/04/2021 08:44:23
TOUZOT	Loic	1835	17/04/2021 08:49:58
VALLIER	Fadila	1580	17/04/2021 08:39:19
VANDENBROUCKE	Apolline	1379	17/04/2021 08:48:25
VIALAT	Carole	1759	17/04/2021 08:40:30
VIENNY	Jean-François	1675	17/04/2021 08:40:03
VILLIBORD	Alain	1984	17/04/2021 09:11:10
VINCIGUERRA	Patrick	3886	17/04/2021 08:34:34

Pourcentage de représentants des clubs présents : 93,65% (59 sur 63)

Pourcentage de voix présentes : 95,48% (113 427 sur 118 795)

PARTICIPANTS :

- **Au titre du Conseil d'Administration (et non représentants des clubs)**

AVELOT Maryvonne, BAUDRAND Jacky, BOISSIERE Daniel, CORDIER Yves, COSSET Anne, DESMET Joelle, DIZIER Séverine, FALL Maïmouna, GAUTHIER Valérie, GEFFROY Christine, **GOSSE Cédric (PRÉSIDENT)**, GROSSETETE Catherine, KIRCHEN Fatima, LEHAIR Agnès, PIVETEAU Brice, PARIS Jérôme, POAS Apolline, PRIVAT Emmanuel, SAEZ Eric, SERRANO Didier, VIALAT Jean-Philippe

- **Au titre d'experts:**

DEBREYER Dominique expert-comptable, DEPARIS Philippe commissaire aux comptes

- **Au titre de Présidents honoraires (et non représentants des clubs)**

LAPARADE Jacques , LESCURE Philippe

- **Au titre de Président de Ligue Régionale (et non représentants des clubs)**

COLLET Charles-Yves (Bretagne), DUCHATEAU Olivier (Hauts de France), LALLEMAND Thibault (Occitanie), PAULA Manuel (Martinique)

- **Au titre de Président de Comité Départemental (et non représentants des clubs)**

COPPOLA Pascal CD Bouches-du-Rhône, GOBBATO Guy CD Lot-et-Garonne, SONNIER Dominique CD Drôme Ardèche

- **Au titre de membres de la Direction Technique Nationale, salariés de la F.F.TRI., Présidents de commission / chargés de mission (et non représentants des clubs)**

BILLARD Nicolas, DODU Alexandre (DTN Adjoint), GROSSOEUVRE Claire, MANGEL David (DTN Adjoint), MASSIAS Laurent (DTN Adjoint), MAZE Benjamin (Directeur Technique National)
 ERAUD Alec (responsable juridique et RH), FRITSCH Guillaume (Directeur Administratif et Financier), SAINT-JEAN Bernard (Directeur Général)
 COURPRON Alain (Président de la Commission Financière), EXBRAYAT Michel (Président de la Commission Numérique), FRIZZA Dominique (Membre du cabinet du Président), GAUTHIER Florence (Présidente de la Commission de surveillance des Opérations Électorales), SAGARY Dominique (Président de la Commission d'Arbitrage), SIMON Hervé (Président de la Commission Raids)

AUTRES PARTICIPANTS :

BILLE Emmanuelle, CASARI Chiara, CELESTE Eric, CHALLOT Clémentine, DELBECQ Clara, DERUDDER Ségolène, GAUQUELIN Marianne, MANTELLI Thomas, MONSERAT Michelle, SROKA Robert, TORRES Marie

CONFIRMATION DE LA VALIDITÉ DE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉMATÉRIALISÉE

Le décret 2021-255 du 9 mars 2021 ayant prorogé les dispositions de l'ordonnance du 25 mars 2020 permettant la tenue d'assemblée générale dématérialisée jusqu'au 31 juillet 2021, indépendamment des dispositions prévues les statuts, cette Assemblée Générale dématérialisée est donc tout à fait valide.

QUORUM

Conformément au point 2.1.2.4. des statuts, l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si la moitié des membres, représentant au moins la moitié des voix, est présente ou représentée et conformément au point 4.1 des statuts, l'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si les deux tiers au moins de ses membres, représentant au moins les deux tiers des voix, sont présents ou représentés.

TOTAL DE VOIX	VOIX PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES	% VOIX PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES
118 795	113 427	95,48%

TOTAL DE REPRÉSENTANTS DES CLUBS	REPRÉSENTANTS DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS	% REPRÉSENTANTS DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
63	59	93,65%

Avec 95,48% des voix présentes ou représentées et 93,65% des représentants des clubs présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et peut valablement modifier les statuts.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président fédéral Cédric GOSSE ouvre officiellement cette Assemblée Générale en remerciant les représentants des clubs, les membres du Conseil d'Administration, les Présidents de Ligue, les Présidents de Comités Départementaux, les Présidents de Commission pour leur présence.

Il est précisé que :

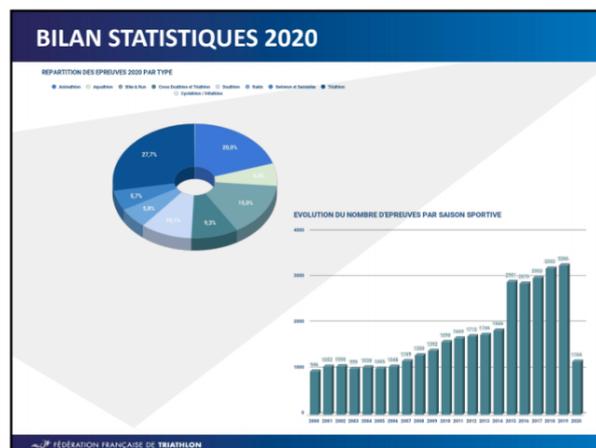
- cette Assemblée Générale est diffusée en live sur Youtube et qu'elle est enregistrée ;
- l'enregistrement sera conservé et utilisé pour les besoins d'établissement d'un procès-verbal de la réunion ou pour en confirmer la teneur ;
- la participation en toute connaissance de cause à cette réunion vaut, en tant que de besoin, autorisation donnée à l'enregistrement, à la conservation et à l'utilisation à ces fins du contenu de celle-ci ;
- la solution sécurisée de vote utilisée est celle développée par la société Prolivesport.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale est rappelé :

1. Rapport de gestion annuel	5
2. Rapport d'activité du Directeur Technique National	8
3. Rapport du Trésorier Général	10
4. Rapport du Commissaire aux Comptes - Philippe DEPARIS - Commissaire aux Comptes	13
5. Comptes 2020/ Affectation du résultat (vote)	17
6. Révision des coûts 2021	17
7. Budget prévisionnel 2021 (vote)	17
8. Coûts 2022	20
9. Proposition de modification des Statuts (AG extraordinaire) (vote)	20
10. Questions / Réponses	21

1. Rapport de gestion annuel

Didier SERRANO, Secrétaire Général, présente le rapport de gestion annuel 2020 :



SERVICES AUX LICENCIÉS, CLUBS, ORGANISATEURS ET TERRITOIRES

CLUBS

PÉNALITÉS

- ❖ Pas de pénalité de retard pour les affiliations clubs ayant eu lieu après le 31/10/2020.
- ❖ Retrait de la pénalité pour l'intégralité de la saison 2021.

ORGANISATEURS

CRÉATION D'UN GUIDE DE PRÉCONISATIONS

- ❖ pour la reprise des manifestations sportives en plusieurs phases.
 - Phase 1 à partir Juin 2020
 - Phase 2 en août 2020

REPRISE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES EN FRANCE

- ❖ Suite aux conditions sanitaires liées à la pandémie mondiale, la reprise en France n'a pu se faire qu'à partir de juillet.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

SERVICES AUX LICENCIÉS, CLUBS, ORGANISATEURS ET TERRITOIRES

EPREUVES NATIONALES

RÉDUCTION DE L'OFFRE SPORTIVE

- ❖ Suite aux conditions sanitaires liées à la pandémie mondiale :
 - suppression des 1/3 finales jeunes de triathlon ;
 - annulation des championnats de France individuel de duathlon, d'aquathlon, de cross-triathlon, de swimrun ;
 - réduction du nombre d'étapes pour les championnats de France des Clubs D1 (3 au lieu de 5) ;
 - suppression des Championnats de France des Clubs de Division 3 de triathlon et duathlon.

MISE EN PLACE DE PROTOCOLES SANITAIRES

- ❖ En lien avec les autorités compétentes
- ❖ avec entre-autres :
 - prise de température, test PCR, sens de circulation, distanciation physique, distribution de masques et gels hydroalcoolique, etc...

CONSTRUCTION DU CALENDRIER 2021

- ❖ Prise en compte des annulations 2020

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

SERVICES AUX LICENCIES, CLUBS, ORGANISATEURS ET TERRITOIRES

TERRITOIRES

CONVENTION ACCORD CADRE AVEC LES LIGUES RÉGIONALES

- ❖ Aide à la professionnalisation
 - 12 500€ pour un poste de CTL (aide calculée au prorata de la quotité de temps de travail).
 - Complément d'aide d'un montant de 1 250€
 - prise en charge de frais de déplacements hors région pour le ou la CTL.
- ❖ Mise en place d'une **fiche de poste commune** à l'ensemble des CTL sur tout le territoire.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

SERVICES AUX LICENCIES, CLUBS, ORGANISATEURS ET TERRITOIRES

FONDS DE SOUTIEN 2020 - ENVELOPPE 100 K€

KIT CLUBS

Kit de rentrée numérique

- ❖ Composition du kit
 - Vidéo promotionnelle, Flyers, affiches en pdf, Annonces jpg réseaux sociaux (couverture facebook, publications...)
 - en version générique et personnalisable
- ❖ Cible : Tous les clubs affiliés

Kit de rentrée spécial "forums de rentrée"

- ❖ Composition du kit
 - 1 Roll Up / 4 Affiches Format A3 / 300 flyers format A5 / 200 stickers / 100 bracelets
- ❖ Cibles
 - 243 Clubs labellisés Ecoles de Triathlon Régionales
 - 150 clubs choisis par les Ligues Régionales
- ❖ Ligues Régionales

AIDE FINANCIERE

- ❖ 42 dossiers déposés
- ❖ 25 projets dotés



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

AFFAIRES INTERNATIONALES



CONGRÈS ÉLECTIF WORLD TRIATHLON

4 REPRÉSENTANTS FRANÇAIS ÉLUS

- ❖ Executive Board
 - Bernard Saint-Jean
- ❖ Comités
 - Docteur Claude Marble Medical and Anti-doping
 - Philippe Fattori : National Coaches
 - Anne-Charlotte Dupont : Women's Committee.

FRATRI

- ❖ 2 conférences d'informations en visio-conférences
 - Gouvernance
 - Obligations comptables-financières
- ❖ Actions de structuration et de formation
 - Fédération Sénégalaise en vue des J.O de la Jeunesse reportés en 2026.
- ❖ Réélection de Philippe LESCURE au poste de Président.

ACTION DE COOPÉRATION

- ❖ Prolongation de l'accord de partenariat avec la Fédération Japonaise de Triathlon (JTU) et le Comité Olympique Japonais.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

ARBITRAGE

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES COVID-19

- ❖ Mise en place d'un groupe de travail
 - Elaboration d'un protocole de reprise de l'arbitrage.
 - Mise en place d'un formulaire concernant l'état de santé de chaque arbitre afin d'évaluation de faisabilité d'un déplacement sur une épreuve.
- ❖ Acquisition des sifflets piores.

EFFECTIFS

- ❖ Stabilisation du corps arbitral pour répondre au besoin des territoires.
- ❖ baisse du nombre d'arbitres prévisible en 2021
 - Situation sanitaire,
 - Baisse anticipée du nombre de licenciés.

OBJECTIF 2024

- ❖ Objectif = augmenter la présence Française au JOP 2024
- ❖ Le programme Officiels Techniques Paris 2024 a été lancé et la sélection a été effectuée
- ❖ La formation mise en place doit permettre d'avoir 25 Officiels Level II international à horizon 2023.

Evolution de l'effectif d'arbitres 2015-2020



Année	Effectif
2015	1002
2016	1003
2017	1086
2018	1180
2019	1187
2020	1236

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

MÉDICAL

COVID-19

- ❖ Création d'une cellule Covid-19
- ❖ Elaboration du protocole sanitaire pour la reprise de nos événements sportifs
- ❖ Recommandations médicales :
 - Post-infection
 - déplacements internationaux ...

La pratique du triathlon post-confinement

- ❖ **Eviter les lieux de rassemblement**
 - Éviter les lieux de rassemblement
 - Éviter les lieux de rassemblement
- ❖ **Éviter les contacts étroits**
 - Éviter les contacts étroits
 - Éviter les contacts étroits
- ❖ **Éviter les déplacements internationaux**
 - Éviter les déplacements internationaux
 - Éviter les déplacements internationaux
- ❖ **Éviter les déplacements internationaux**
 - Éviter les déplacements internationaux
 - Éviter les déplacements internationaux
- ❖ **Éviter les déplacements internationaux**
 - Éviter les déplacements internationaux
 - Éviter les déplacements internationaux

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

DÉVELOPPEMENT

TRIATHLON CITOYEN

TROPHÉE DE L'ÉTHIQUE

- ❖ Décerné par le Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté.
- ❖ Récompense des acteurs du Triathlon porteurs des valeurs de respect de la santé, le respect de la vie, le respect des différences, le respect des valeurs familiales et le souci de la sécurité.
- ❖ Nomination à l'unanimité de M. Olivier Lyoen (guide de Antoine Pérel / Educateur Sportif) par les membres du Comité d'Éthique, de déontologie et de citoyenneté.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

DÉVELOPPEMENT

VIOLENCES DANS LE SPORT

VIOLENCES, PARLONS-EN !

Campagne de prévention

- ❖ Mise en avant d'un bouton spécifique sur site internet fédéral et mise à disposition des Ligues Régionales
- ❖ Création de fiches spécifiques
 - Les violences, parlons-en
 - Les violences, de quoi parle-t-on ?
 - Quels sont les signes ?
 - Qui sont les agresseurs potentiels ?
 - Soyez vigilants, ce qu'il faut éviter
 - Qui doit parler ?
 - Qui contacter ?
 - Quelques chiffres
- ❖ Envoi de newsletters spécifiques



COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

- ❖ Signature d'une convention de partenariat
 - Mise en place d'actions de sensibilisation/prévention, et/ou de formation, sur les risques d'agressions sexuelles.
 - Accompagnement sur demande de la F.F.TRI. en cas de signalement durant toute la procédure.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

DÉVELOPPEMENT

PARA TRIATHLON

INFORMATION - COMMUNICATION

- ❖ Webinaires
 - La classification en para triathlon,
 - Les différentes pratiques du para triathlon, de la découverte au haut niveau,
 - La reconnaissance et le développement de la pratique pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.
- ❖ Lettre du Réseau paratriathlon
 - 5 envois

CHIFFRES 2020

- ❖ 152 licenciés para triathlon.
- ❖ 124 épreuves labellisées accessibles.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

COMMUNICATION ET MARKETING

1 LIGNE ÉDITORIALE, 5 UNIVERS



SAVOIR MIXER LES TONS ET LES ÉLÉMENTS DE LANGAGE SELON :

- ❖ les publics cibles
- ❖ les outils mis à contribution

DES LIGNES ÉDITORIALES :

- ❖ Cohérentes
- ❖ Liées aux orientations générales

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

COMMUNICATION ET MARKETING

DIGITAL

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook: 2020 : 5 869 K vues

Instagram: 2020 : 2 052 K vues

YouTube: 2020 : 184 K - vues

Twitter: 2020 : 16 139 abonnés

SITE INTERNET

2020 : 531 K utilisateurs

2020 : 1,8 M de pages vues

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

COMMUNICATION ET MARKETING

MARKETING RELATIONNEL

Avec l'ambition de se maintenir au contact d'un fichier qualifié, sollicité régulièrement à des dates clés, avec des justifications aussi fines et personnelles qu'il est possible de le faire ...



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

COMMUNICATION ET MARKETING

PARTENARIATS

PARTENAIRES OFFICIELS	
Z3ROD (DOTATION MATÉRIELLE)	100 000€ répartis sur 2020 et 2021* * Aménagement suite à la crise sanitaire
Z3ROD (DOTATION FINANCIÈRE + REDEVANCE VENTES)	10 000 € + 5 500€ 40 000 €
LEPAPE	22 000€
AGENCE NATIONALE DU SPORT	



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

COMMUNICATION ET MARKETING

PARTENARIATS

FOURNISSEURS OFFICIELS/TECHNIQUES			
APURNA	25 000 €		25 000 €
VELOFITTING	6 500 €	Révision en cours	
PLAYSHARP	5 333 €		5 333 €
MEDISHARP	2 665 €		2 665 €
EONA	1 500 €		1 500 €
T2 AREA (CHALLENGE LONGUE DISTANCE FRANCE)		Service aux adhérents	Service aux adhérents
OPTIMISY (TRIATHLON MES EXTRAS)		Service aux adhérents	Révision totale du service

INSTITUTIONNEL

VIE FÉDÉRALE

- Reunions 100% dématérialisées depuis le 1er confinement.
- 1ere Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence en Juillet 2020.
- Personnel au chômage technique sur une partie de l'année 2020.
- Protocole sanitaire pour les personnels du siège fédéral.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

12/12/2020

- Elections en version dématérialisée.
- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- M. Cédric GOSSE** élu président.

2. Rapport d'activité du Directeur Technique National

Benjamin MAZE, Directeur Technique National, présente le rapport d'activité de la Direction Technique Nationale.

Il rappelle que la situation sanitaire inédite a eu un impact important sur la mise en œuvre du plan d'actions initialement programmé et précise que le mot "ADAPTATION" est sans doute celui qui résume le mieux l'organisation de l'année 2020.

DÉVELOPPEMENT: Promotion du sport pour le plus grand nombre

PRATIQUE JEUNE

LABELLISATION

- 262 écoles labellisées (246 en 2019)
- Mise en place d'un « crédit formation » mobilisable pour toutes les formations fédérales : 200€ pour **, 400€ pour ***, 700€ pour ****
- 114 demandes, 98 clubs retenus, Total des aides versées : **31 600€**

ÉCOLES DE TRIATHLON 2020

TOTAL: 262

- 3 écoles (1,1%)
- 118 écoles (45%)
- 1 école (0,4%)

DÉVELOPPEMENT

- Poursuite de l'appropriation de la démarche pédagogique EFT au sein des clubs: **500 éducateurs et éducatrices formé-e-s**
- Conception d'un document sur l'analyse des championnats de France Jeunes de 2016 à 2020 (évolution et analyse des cinématiques de course)

DÉVELOPPEMENT: Promotion du sport pour le plus grand nombre

WIKITRI

Véritable outil pédagogique accessible à tous les licenciés depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

4 UNIVERS DÉVELOPPÉS

- L'École Française de Triathlon**
 - 123 fiches pédagogiques du classeur de la mallette EFT et tous les supports annexes de cet outil.
- L'entraînement**
 - 80 fiches pour accompagner les triathlètes vers la compétition.
- Le Triathlon Santé**
 - 80 fiches pour les éducateurs et les éducatrices formés au triathlon santé.
- Les ressources**
 - Dédiées aux connaissances théoriques sur la formation de jeunes.

INFOS CLÉS

- Mise en ligne : **Septembre 2020**
- 160 cycles d'initiation et d'entraînement comprenant chacun 5 à 8 séances.
- 2000 abonnés** à ce jour.

DÉVELOPPEMENT: Promotion du sport pour le plus grand nombre

MIXITÉ

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION "OSONS LA MIXITÉ"

Importance de l'implication des femmes dans la vie fédérale notamment dans les structures de décision.

Objectif :

- Récolte de données pour une meilleure représentativité de tous les genres au sein des instances de la F.F.T.R.I.

Méthodologie :

- Envoi d'un sondage
- Ouverture d'un mini site dédié : <http://www.placedesfemmes.com>

INFOS CLÉS

- 26,1% de licenciées en 2020
- 1 colloque national mixité organisé en visio conférence
- Création et diffusion d'une version numérique "teuilletable" du livret mixité

DÉVELOPPEMENT: Promotion du sport pour le plus grand nombre

TRIATHLON CITOYEN

TROPHÉE DE L'ÉTHIQUE

- Nomination à l'unanimité de M. Olivier Lyon par les membres du Comité d'Éthique, de déontologie et de citoyenneté.

TRIATHLON IMMERSIVE ROOM

- Evolution de l'appel à projet existant vers le développement des "pratiques connectées"
- Déploiement de 6 Triathlon Immersive Room
- Budget alloué: 110 000€

DÉVELOPPEMENT: Promotion du sport pour le plus grand nombre

Triathlon Santé Bien Être Loisir



RÉSEAU

- ◆ 6 référents "SBEL" sur l'ensemble du territoire
- ◆ 260 accords de "géolocalisation"
- ◆ 172 clubs identifiés

COACHING TRIATHLON SANTÉ

- ◆ 6 formations effectuées en 2020
- ◆ Nombre de personnes formées
 - > Niveau 1 : 750
 - > Niveau 2 : 10

DÉVELOPPEMENT

- ◆ Création d'un environnement "santé" sur la plateforme WIKITRI: Création et mise en ligne de 71 cycles de 6 à 8 séances

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

DÉVELOPPEMENT: Promotion du sport pour le plus grand nombre

LA PRATIQUE RAID

DÉVELOPPEMENT

- ◆ Signature d'une convention avec la FFCK: Actions communes de formation prévues en 2021
- ◆ Mise en place d'une formation en cartographie et aux outils de traçage
- ◆ Mise en place de 2 formations "à distance" pour devenir "réfèrent-e Raid": 60 personnes formées
- ◆ 2 championnats nationaux (jeunes & adultes) maintenus malgré la situation sanitaire



INFOS CLÉS

- ◆ Plus de 1000 licenciés pratiquant les raids dont 37% de jeunes (+ 5% par rapport à 2019)
- ◆ 4 écoles de Raid "labellisées"
- ◆ 7 opérations promotionnelles "Faites du raid"
- ◆ Appel à projet: 3 projets structurants aidés, 2 PSCI financés



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

HAUTE PERFORMANCE: Les équipes de France

L'ÉQUIPE DE FRANCE PARALYMPIQUE

POINTS ET CHIFFRES

- ◆ Gel de la période de qualification olympique
- ◆ 13 athlètes dans le processus de qualification paralympique
- ◆ 9 "quotas paralympiques" pour la France sur les 80 attribués sur l'ensemble des catégories de handicap soit plus de 11%
- ◆ 2 épreuves labellisées WT en 2020



LES ACTIONS

- ◆ 1 stage de reprise à l'île de La Réunion : 14 athlètes (Acclimatation)
- ◆ 2 semaines de stage à Boulouris en janvier: 18 athlètes
- ◆ 10 jours de stage estival à Vichy: 17 athlètes
- ◆ Sessions en "Thermo Training Room" (Acclimatation)
- ◆ Évaluations physiologiques - INSEP : 14 athlètes

LES RÉSULTATS

- ◆ WPS DEVONPORT: Ribstein 1er, Bourseaux et Grandjean 3ème
- ◆ PWC ALHANDRA: 5 victoires: Saboureau, Marc, Ribstein, Hanquiquant, Andaloussi et une 3ème place: Perel

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

HAUTE PERFORMANCE: Les équipes de France

L'ÉQUIPE DE FRANCE ELITE

LES RÉSULTATS

L'année 2020 se résume à une étape du championnat du Monde proposée le 5 septembre à Hambourg

- ◆ CM Individuel: Luis 1er, Bergère 3ème
- ◆ Relais Mixte: 1ère place: Périault, Bergère, Beaugrand, corinx



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

HAUTE PERFORMANCE: Les équipes de France

EQUIPES DE FRANCE JUNIOR & U23

JUNIOR

- ◆ 2 stages de préparation en altitude à FONT ROMEU
- ◆ Participation aux compétitions nationales (GP D1, D2, championnat de France) en fin de saison.



YOUTH ET SELECTIONS NATIONALES JUNIOR

- ◆ Participation aux stages nationaux organisés via le IATE.
- ◆ Annulation des tests de sélection en Equipe de France Juniors et sélections nationales
- ◆ Participation aux compétitions nationales de fin de saison (Grand Prix et Championnat de France Jeune de triathlon).

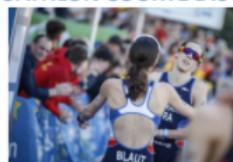
U23

- ◆ Aucune compétition internationale.
- ◆ Participation à des compétitions nationales de fin de saison.
- ◆ Projet Altitude
 - > 2 stages à FONT ROMEU
 - > Objectifs : suivi médical, nutritionnel, indicateurs physiologiques liés à l'entraînement en hypoxie, travail de sprints à vélo en salle hypoxique (RSH).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

HAUTE PERFORMANCE: Les équipes de France

DUATHLON COURTE DISTANCE



RÉSULTATS

- ◆ 3 médailles au Championnat d'Europe dont 2 titres : Choquet (1er Élite), Le Bihan (2ème Elite, 1er U23)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

HAUTE PERFORMANCE: Recherche & évaluations

MISSION D'APPUI ET D'EXPERTISE DE LA PERFORMANCE (MAEP)

LES PRINCIPALES ACTIONS

- ◆ 17 évaluations physiologiques réalisées à l'INSEP
- ◆ Suivi et accompagnement de 2 stages en altitude au CNEA de Font Romeu pour le collectif Relève
- ◆ Seulement 3 compétitions internationales analysées (via la base de données Alphasir) du fait de la situation sanitaire
- ◆ 3 stages d'acclimatation à la chaleur (avec protocole de préparation et de suivi, collecte de paramètres physiologiques) pour 20 athlètes + sessions en chambre climatiques (Thermoroom)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

HAUTE PERFORMANCE: Parcours de Performance Fédéral (PPF)

LES STRUCTURES DU PPF



UN PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE

- ◆ 2 pôles France: Boulouris et Montpellier
- ◆ 3 structures associées: Coninx, Hanquiquant, Luis

UN PROGRAMME D'ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU

- ◆ 2 pôles Espoir: Boulouris et Montpellier
- ◆ 4 Centres Régionaux d'Entraînement (CRE)
- ◆ 4 Clubs Excellence Jeune

IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT DES TRIATHLÈTES ÉMERGENTS (IATE)

- ◆ 3 stages sur l'année (au lieu des 7 prévus) soit 24 jours de stages
- ◆ 124 jours de présence pour l'encadrement

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

PRÉVENTION PAR LE SPORT & PROTECTION DES SPORTIFS

SURVEILLANCE MÉDICALE RÉGLEMENTAIRE (SMR)

UN PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE

- ◆ 88 athlètes (SHN, Espoirs et collectifs nationaux) suivis
- ◆ 95% de suivi complet

ACCOMPAGNEMENT SANITAIRE ET PRÉVENTIF

- ◆ un pool de 9 Kinésithérapeutes / Ostéopathes
- ◆ 29 déplacements pour compétitions ou stages (40 l'an passé)
- ◆ 209 jours de vacances kinés (356 l'an passé)
- ◆ 54 jours de vacances médecins (85 l'an passé)
- ◆ Dans le cadre du projet de recherche sur la pratique Raid: Analyse des effets de la fatigue aiguë et adaptations induites chez le jeune sur un suivi longitudinal.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

FORMATION & EMPLOI

FORMATION FÉDÉRALE

- ◆ 349 diplômé-e-s BF5 (378 en 2019)
- ◆ 79 diplômé-e-s BF4 (67 en 2019)
- ◆ Pas de validation de BF3 en 2020 du fait de la situation sanitaire (pas de possibilité d'accueil en structure pour valider le diplôme) mais 5 modules proposés (dont 2 en visio)

- ◆ Mise en place des évolutions 2020-2024 de l'ensemble de la formation fédérale
- ◆ Déploiement du 1er niveau de formation - BF1 - "accompagnateur et accompagnatrice"
- ◆ Elaboration des éléments pédagogiques du 2eme niveau de formation
- ◆ Intégration du module raids

FORMATION D'ETAT

- ◆ Session 2019 - 2020 DEJEPS Triathlon: 27 stagiaires, 20 diplômés suite à formation (16 lors de la précédente session)
- ◆ 3 organismes de formation ont fonctionné sur l'année 2020
- ◆ Au total depuis la mise en place du 1er DE en 2009: 118 stagiaires, 106 diplômés (100 suite à formation, 6 via la VAE)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

3. Rapport du Trésorier Général

Joëlle DESMET, Trésorière Générale, indique qu'elle ne présentera pas de rapport au titre de 2020 dans la mesure où elle n'a pris ses fonctions qu'à partir du 1er janvier 2021.

Elle précise que les comptes de l'année 2020 qui sont présentés aujourd'hui sont le résultat du travail du service comptabilité de la Fédération, mené par Odile et Guillaume qui va les détailler. Ils ont été vérifiés par le cabinet d'expertise comptable Accord Sport, représenté par Monsieur DEBREYER présent parmi nous, et ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes Monsieur DEPARIS, également présent à cette Assemblée Générale.

La Trésorière Générale indique qu'elle a pris connaissance des comptes à son arrivée, avant leur arrêté, et elle a pu constater la bonne santé financière de la Fédération avec :

- un niveau convenable de Fonds Propres (1 M€ pour un total bilan de 5 M€) ;
- des créances et des dettes qui ont toutes une échéance inférieure à un an ;
- une trésorerie de plus de 2 M€.

Joëlle DESMET indique que ces éléments résultent de la bonne gestion des finances par les équipes précédentes et précise que la nouvelle équipe, au-delà du projet de politique sportive sur lequel elle a été élue, souhaite poursuivre avec tout autant de sérieux que les équipes précédentes, l'optimisation de la gestion financière fédérale.

Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et Financier, présente les comptes 2020 (cf présentation complète en annexe) :

- total du bilan : 5 147 225 € ;
- excédent 2020 : 62.946 €.

Le compte de résultat : performance économique

dont 31 k€ de dépréciation des développements d'Espace Tri > 31/08/2022

103 k€ de dépréciation des titres de TEVE

dont 600 k€ de fonds de soutien et de relance

COMPTE DE RÉSULTAT	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Produits d'exploitation	5 350 270	6 533 585
Charges d'exploitation	-5 112 973	-6 291 553
(A) RÉSULTAT D'EXPLOITATION	237 296	242 031
Produits financiers	3 102	4 328
Charges financières	-103 000	-115 343
(B) RÉSULTAT FINANCIER	- 99 898	- 111 015
(C = A + B) RÉSULTAT COURANT	137 399	131 016
Produits exceptionnels	61 216	977 306
Charges exceptionnelles	-102 448	-940 833
(D) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 41 232	36 474
(E) Impôts sur les bénéfices	-33 221	-52 869
(F = C + D + E) EXCÉDENT OU DÉFICIT	62 946	114 621

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Le bilan : photographie du patrimoine de la F.F.TRI.

BILAN ACTIF		au 31/12/2020	au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE		1 073 214	1 194 576
ACTIF CIRCULANT		4 074 011	4 213 199
TOTAL DE L'ACTIF		5 147 225	5 407 775
BILAN PASSIF		au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES	Situation nette (réserve + excédent de l'exercice)	929 367	866 421
	Sub d'investissement	130 366	133 014
	Total	1 059 732	999 435
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		118 608	108 408
FONDS DEDIES		295 186	155 990
DETTES		3 673 698	4 143 943
TOTAL DU PASSIF		5 147 225	5 407 775

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Le bilan : photographie du patrimoine de la F.F.TRI.

	BILAN ACTIF	
	au 31/12/2020	au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE	1 073 214	1 194 576
Immo incorporelles	245 926	211 465
Immo corporelles	232 775	298 681
Immo financières	594 512	684 430
ACTIF CIRCULANT	4 076 573	4 213 199
Stocks & acompte	58 268	89 013
Créances	1 538 940	2 271 001
Trésorerie	2 309 946	1 798 844
Charges constatées d'avance	166 858	54 341
TOTAL DE L'ACTIF	5 147 225	5 407 775

Amortissement nouveaux développements informatiques

Baisse de valeur du matériel / agencement en cours d'amortissement

- dépréciation des titres de TEVE
+ solde prêt LRTRI Guadeloupe

Nos "clients" nous doivent moins d'argent que l'an dernier => impact positif sur la trésorerie

Evolution de la trésorerie fonction de plusieurs facteurs : du résultat de l'année, de l'évolution des produits constatés d'avance, des 600 k€ de fonds de soutien non versés au 31/12, de la baisse des créances (= augmentation de l'encaissement), de la baisse des dettes fournisseurs (= augmentation des décaissements)....

Trop payé assurance licences qui sera déduit en 2021 (68 k€), matériel Triathlon Immersive Room (45 k€), quote part assurance véhicules concernant 2021, billets d'avion / train concernant 2021...

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Le bilan : photographie du patrimoine de la F.F.TRI.

	BILAN PASSIF	
	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES	1 059 732	999 435
Sub d'investissement	130 366	133 013
Réserves	309 586	194 965
Report à nouveau	556 834	556 834
Résultat de l'exercice	62 946	114 621
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	118 608	108 408
FONDS DEDIES	295 186	155 990
DETTES	3 673 698	4 143 943
Emprunt et dettes / banque	0	55
Dettes financières diverses	11 071	15 018
Dettes fournisseurs	312 572	627 297
Dettes fiscales et sociales	251 271	297 195
Autres dettes	677 803	29 645
Produits constatés d'avance	2 420 980	3 174 731
TOTAL DU PASSIF	5 147 225	5 407 775

Subvention Agence Nationale du Sport

Décision AG 25/07/2020 affectation du résultat 2019 en "autres réserves"

Essentiellement provision pour indemnité de départ à la retraite

Davantage d'actions financées par l'ANS reportées en 2021

Nous devons moins d'argent à nos fournisseurs que l'an dernier => impact négatif sur la trésorerie

Dont 600 k€ de fonds de soutien et de relance

Environ -25% de licences sur la période sept / déc par rapport à l'an dernier

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

4. Rapport du Commissaire aux Comptes - Philippe DEPARIS - Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31/12/2020

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Triathlon relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

- La note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels expose les modalités de la mise en place d'un fonds d'aide à destination des Ligues régionales à

hauteur globalement de 600 000 € et l'argumentation qui a amené à rattacher la totalité de cette aide à l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

- Le paragraphe 3 « Etat des dépréciations » de l'annexe des comptes annuels expose les règles retenues pour la détermination de la dépréciation des titres la SASU TRIATHLON ÉVÉNEMENTS. Dans le cadre de notre appréciation nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de la fédération

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport financier du Trésorier ne nous a pas été communiqué et nous n'avons donc pas été en mesure de le vérifier.

Sous cette réserve, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des autres documents adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la fédération relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En sa qualité de commissaire aux comptes de la Fédération Française de Triathlon, M. DEPARIS signale qu'il n'a pas reçu communication du rapport financier du Trésorier et qu'il est dans l'obligation d'établir un "rapport de carence du commissaire aux comptes sur la vérification du rapport financier du Trésorier".

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT :

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes :

1.1 Convention de rémunération du président

Personne intéressée : Philippe Lescure.

Nature et objet : rémunération au titre de la fonction de président de la Fédération Française de Triathlon.

Modalités : montant versé sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 : 26 736 €.

1.2 Convention de délégation de services, la médiatisation des Grandes Epreuves Fédérales, la gestion et la vente des matériels fédéraux et des équipements entre la société TRIATHLON ÉVÉNEMENTS et la F.F.TRI.

Cette convention de délégation de services a été traitée par la Fédération comme une convention courante.

Nature et objet : la F.F.TRI. délègue, de façon résumée, l'organisation des triathlons de Paris et de Nice, ainsi que du Bike & Run de Paris, la médiatisation des Grandes Epreuves Fédérales, la gestion et la vente des matériels fédéraux et des équipements.

En contrepartie des services rendus par la société TRIATHLON ÉVÉNEMENTS, une prestation a été facturée à la F.F.TRI.

Au titre de l'exercice 2020, TRIATHLON ÉVÉNEMENTS a facturé à la FFTRI 53117.65 euros de prestations de production d'images.

5. Comptes 2020/ Affectation du résultat (vote)

Après les interventions des différents participants (Mme Joëlle DESMET, M. Emmanuel CHABANNES, actuel membre du Conseil d'Administration et Trésorier Général lors de la mandature précédente, M. Philippe LESCURE, président fédéral précédent, M. Dominique DEBREYER, expert comptable, et M. Philippe DEPARIS, Commissaire aux comptes), **la proposition d'approbation des comptes 2020 et d'affectation de l'excédent 2020 (62.946€) au report à nouveau pour consolider les fonds propres est soumise aux votes.**

Choix	Résultat	Voix
Pour	90.06 %	96804
Contre	9.94 %	10689
Abstention		3157
Vote blanc		1443

Avec 96804 voix POUR, soit 90,06% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **les comptes 2020 sont approuvés et l'affectation de l'excédent 2020 (62.946€) au report à nouveau est adoptée.**

6. Révision des coûts 2021

Le Conseil d'Administration du 24 mars 2021 ayant décidé de reporter les dates d'application des pénalités (clubs et licences) au 1er septembre 2021, cela signifie que les pénalités de retard ne s'appliqueront pas lors de la saison 2021. Il n'y a dès lors plus nécessité de modifier les coûts 2021 en Assemblée Générale.

7. Budget prévisionnel 2021 (vote)

La proposition de budget prévisionnel 2021, validée par le Conseil d'Administration du 07 avril 2021, est projetée.

Orientations :

- une vision globale résolument positive, avec le souci d'une adaptation au plus près de l'évolution des impacts de la crise sanitaire, d'une anticipation de la reprise ;
- un **budget déficitaire de 300.000 €**, et donc - pour le cas où la prévision se réalise - une acceptation de perte de fonds propres à la même hauteur ;
- une hypothèse de réouverture des activités sportives à partir du mois de juillet avec une incidence sur les budgets des actions de la vie sportive nationale qui n'auraient pas lieu et en conséquence sur les actions de communication liées qui ne se feraient pas ;

- une réduction des coûts de production télévisuelle pour des productions sur le web (webcast pour Facebook live) et pas sur une chaîne de la TNT (broadcast sur la Chaîne l'Equipe).

Produits :

- une intégration de :
 - 2.619.300 € de licences (-20% de licences compétition senior et +) ;
 - 485.000 € de licences manifestation et pass compétition (60% d'une saison normale cf. saison 2019) ;
 - 80.000 € de partenariats nouveaux en comptant sur l'effet JO ;
 - 110.000 € de subvention de l'ANS dans le cadre du plan d'aide aux fédérations en difficulté pour perte d'adhésion ;
 - 130.000 € de produits en balance de 130.000 € de charges qui ne se réaliseront pas de manière certaine sur le programme d'actions piloté par la DTN, car les actions en question étaient programmées avant l'assemblée générale et n'ont pas pu se dérouler.

Charges (liste non exhaustive) :

- une réduction de certaines charges :
 - 45.000 € de prod TV (Facebook live) (au lieu de 90.000) dont 30.000 € basculés dans le plan de relance ;
 - disparition de Triathlète Magazine et du contrat associé ;
 - passage de 2 à 1 seul développeur chez Njuko pour l'Espace Tri ;
 - hypothèse de reprise des épreuves nationales à partir du mois de juillet.
- une augmentation de certaines charges :
 - majoration d'1,5€ d'assurance par licencié (totalement pris en charge par la fédération sans report sur le coût de la licence) ;
 - recrutements pour accompagner la mise en place du projet fédéral ;
 - prévision de primes aux athlètes en cas de médailles olympiques et paralympiques pour un montant de 200 000 euros.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 (VOTE)

SECTEUR	LIBELLE	CHARGES PREVISIONNELLES	RECETTES PREVISIONNELLES
ADHESIONS	sous-total	336 100 €	3 424 963 €
DTN	sous-total	2 474 645 €	1 779 400 €
RH	sous-total	1 338 043 €	88 400 €
P VIE SPORTIVE	sous-total	610 072 €	187 985 €
COM-MARK	sous-total	425 159 €	201 804 €
SIEGE	sous-total	543 124 €	0 €
P GOUVERNANCE	sous-total	408 818 €	264 414 €
P TERRITOIRES	sous-total	28 785 €	0 €
P DEVELOPPEMENT	sous-total	21 100 €	0 €
P HAUT NIVEAU	sous-total	36 880 €	0 €
P RESP SOCIALE	sous-total	22 240 €	0 €
COM. INDEPENDANTES	sous-total	2 000 €	0 €
FONDS SOUTIEN	sous-total	600 000 €	600 000 €
TOTAL	TOTAL	6 846 967 €	6 546 966 €

Après échange avec les participants, **la proposition de budget prévisionnel 2021 est soumise aux votes :**

Choix	Résultat	Voix
Pour	85.31 %	91431
Contre	14.69 %	15749
Abstention		6247
Vote blanc		0

Avec 91431 voix POUR, soit 85,31% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition de budget prévisionnel 2021 est adoptée.**

8. Coûts 2022

Au vu de l'incertitude liée à la crise sanitaire, le Bureau Exécutif a proposé au Conseil d'Administration du 31 mars 2021 de reporter le point de la proposition des coûts 2022 à une date ultérieure.

Ce sujet sera examiné lors d'une nouvelle Assemblée Générale qui pourrait être programmée mi-juin 2021.

9. Proposition de modification des Statuts (AG extraordinaire) (vote)

Une mise à jour des statuts fédéraux est proposée :

- **Modification :**
 - article 2.1.1.2 : correction de renvoi ;
 - remplacement du terme I.T.U. par le terme World Triathlon ;
 - article 2.1.2.2 : précision que la convocation d'une assemblée générale se fait 15 jours francs avant la date de tenue de l'assemblée générale afin d'éviter tout problème d'interprétation ;
 - article 2.1.2.9. : les AG dématérialisées sont autorisées en toutes circonstances ;
 - article 2.3.1.3.7 : ajout de la précision qu'en cas d'absence du Secrétaire Générale, le Trésorier Général est compétent pour signer le PV du CA ;
 - article 2.3.2.2.4 : modification des incompatibilités pour les membres du Bureau Exécutif. L'incompatibilité entre un mandat de Président de club affilié et un mandat de membre du Bureau Exécutif n'est plus applicable ;
 - article 2.3.2.2.7. : modification de la composition minimale du Bureau Exécutif. Il est nécessaire que soit le Président et le Secrétaire Général, soit le Président et le Trésorier Général soit présent pour tenir le Bureau Exécutif ;
 - article 2.4.2. : modification liées au Dispositions Statutaires Obligatoire : ajout des modalités de saisine de la Commission de Surveillance aux Opérations Électorales. (saisine électronique) ;
 - article 4 : mise en conformité avec la convocation d'une assemblée générale ordinaire.

- **Suppression :**
 - article 2.1.1.1. : suppression de la date d'application de la modification suite à l'assemblée générale du 25 juillet 2020.
 - article 2.3.1.2.2. : suppression dérogation olympiade 2017/2020 ;
 - article 2.3.2.2.3 : suppression dérogation olympiade 2017/2020.

Après échange avec les participants, **la proposition de modification des statuts est soumise aux votes :**

Choix	Résultat	Voix
Pour	95.20 %	96490
Contre	4.80 %	4869
Abstention		10393
Vote blanc		0

Avec 96490 voix POUR, soit 95,20% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition de modification des statuts est adoptée.**

10. Questions / Réponses

Conformément au point 2.3.1 du Règlement Intérieur : *"les associations sportives affiliées peuvent, par l'intermédiaire de leurs présidents, adresser par courrier électronique au Conseil d'Administration de la F.F.TRI. les questions qu'ils souhaitent soumettre à l'Assemblée Générale, au plus tard 30 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale concernée.*

Le Conseil d'Administration, saisi d'une telle demande, décide alors librement :

- *d'inscrire cette question à l'ordre du jour ;*
- *ou d'intégrer au sein de l'ordre du jour un point « questions diverses » consacré aux questions ne figurant pas à l'ordre du jour. Ces questions diverses ne peuvent en aucun cas donner lieu à une délibération de l'Assemblée Générale.*

Aucune question n'a été soumise au plus tard 30 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Des questions ont été transmises par l'un des représentants des clubs de la ligue des Pays de la Loire trois jours avant l'Assemblée Générale, le Président Cédric GOSSE fait savoir qu'une réponse va être apportée en séance.

Après l'exposé de ces questions, un temps d'échange et de questions / réponses a permis de faire valoir le point de vue des représentants des clubs et de répondre aux interrogations subsistantes.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président Cédric GOSSE clôture cette Assemblée Générale en remerciant toutes les personnes présentes pour leur participation, tous les représentants des clubs pour leur confiance par l'expression de leurs votes.

Le Président Cédric GOSSE remercie et salue Philippe LESCURE, précédent président pour sa présence aujourd'hui et pour son engagement pour notre fédération, Pierre BIGOT, précédent Secrétaire Général, Emmanuel CHABANNES, précédent Trésorier Général, et les précédents membres du Bureau Exécutif.

Le Président Cédric GOSSE rappelle que la volonté de cette nouvelle équipe, c'est bien évidemment de s'inscrire dans l'intérêt général, de poursuivre les travaux de développement en s'appuyant sur l'innovation, sur la créativité, notamment en repérant ce qui fonctionne dans les territoires, de s'en inspirer car tout n'est pas inventé de Paris. Le Président Cédric GOSSE souhaite impulser une nouvelle démarche qui part plutôt de nos territoires, qui soit de moins en moins une démarche descendante, avec davantage de consultations et de proximité avec les acteurs. Le rôle de nos organes déconcentrés, de nos ligues régionales, tête de réseau d'un territoire en lien avec leurs comités départementaux, est un sujet important.

Le Président Cédric GOSSE complète son intervention en précisant que la volonté dans le domaine de la "performance", c'est bien de maintenir notre niveau de performance et de continuer à le développer, de maintenir et améliorer le rang de la France sur la scène internationale.

**Cédric GOSSE,
Président**

**Didier SERRANO,
Secrétaire Général**